

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Gestion des actifs	No SD SD-2024-5257						
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à CIMA+ s.e.n.c., dans le cadre du contrat DOS-783, pour les services professionnels de préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux pour la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose							
No dossier(s) interne(s) : 48433, DOS-783 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 19-Marc-Aurèle-Fortin								
Actions : HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Contrat No contrat : DOS-783 Montant : 19 315,80 \$ Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels Type de contrat : Service(s) professionnel(s) <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de l'ingénierie								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2022-08-09</td><td>CM-20220809-756</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-783</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie APPUYÉ PAR : Claude Larochelle et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-783 à CIMA+ s.e.n.c., au montant de 954 752,40 \$, pour les services professionnels de préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique durant les travaux de construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, relativement à: la phase A «études», comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 477 376,20 \$; la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 143 488,80 \$; la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 333 887,40 \$; ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; le tout pour les travaux d'aménagement et de réhabilitation des rues de l'entrée de ville du pont Viau, et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-783. ADOPTÉ (SD-2022-2853)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-08-09	CM-20220809-756	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-783
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-08-09	CM-20220809-756	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-783						

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Gestion des actifs	No SD SD-2024-5257
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le Service de l'ingénierie demande des honoraires supplémentaires pour la préparation d'une présentation relative à l'esthétisme, dans le cadre du contrat DOS-783, pour les services professionnels de préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux pour la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose. Dans le cadre de la construction du nouvel écran antibruit en bordure de l'autoroute Chomedey (A-13), 2 choix esthétiques s'imposent: la couleur et la texture des panneaux acoustiques en béton. Pour prendre une décision éclairée, la Ville de Laval demande à CIMA+ s.e.n.c. d'analyser 3 différentes variantes qui s'harmonisent avec l'environnement du secteur et de préparer une présentation PowerPoint qui montre des images tirées d'une simulation visuelle 3D qui incorporent l'environnement avoisinant. Nous avons reçu l'offre de prix de CIMA+ s.e.n.c., d'un montant de 16 800 \$ (avant taxes) pour l'analyse de 3 différentes variantes de murs, réalisée par un architecte du paysage. Les honoraires supplémentaires, au montant de 19 315,80 \$ (taxes incluses), demandés sont une 2,2 % demande d'augmentation totalisant un montant de 974 068,20 \$ (taxes incluses). À cet effet, le Service de l'ingénierie recommande l'autorisation des honoraires supplémentaires au montant de 16 800 \$ (avant taxes) à CIMA+ s.e.n.c., dans le cadre du contrat DOS-783, pour les services professionnels de préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux pour la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 17 638 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Honoraires préliminaires - ingénierie » pour lequel un montant de 9 000 000 \$ est prévu en 2024 au PTI révisé (SD-2024-1001 au CM du 2024-03-12). Financement : règlement d'emprunt L-12987-F		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication de la soumission respecte la politique de gestion contractuelle et la politique d'approvisionnement ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à CIMA+ s.e.n.c., dans le cadre de la soumission DOS-783, pour les services professionnels de préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux pour la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose, au montant de 19 315,80 \$ \$ (taxes incluses). d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12987-F un montant de 17 700 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 5 ans.		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Gestion des actifs	No SD SD-2024-5257
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1819646 Coût estimé affectant l'année en cours : 17 637,90 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Seule la première recommandation nécessite l'approbation du conseil municipal.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743) _____ Trésorier		2024-10-18 _____ AN - MS - JR